

6 octobre

Mme Claude ARNAUD-GILLET

*La Table-Dieu des pauvres de Compiègne, 1231-1662.*

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion, et l'annonce de quelques parutions d'ouvrages d'intérêt local, le Président Callais invite Mme Claude Arnaud-Gillet à exposer le fruit de ses recherches sur "La Table-Dieu des pauvres de Compiègne", 1231-1662, sujet de son mémoire de maîtrise.

Le premier acte connu concernant la Table-Dieu des pauvres de Compiègne date du 17 janvier 1231 : les membres de la confrérie Notre-Dame qui comptaient parmi leurs attributions le soin des pauvres sous le nom de Table-Dieu, fondent une chapellenie en l'église Saint-Clément de Compiègne. On ignore la date de création de cette confrérie dont le vocable "Notre-Dame" disparaît dès le XIV<sup>e</sup> siècle au profit de celui de Table-Dieu.

Assez rapidement elle devient une institution municipale dont la Ville s'intitule la "gardienne". Les activités de la Table-Dieu se développent parallèlement à celles de la Ville, mais étroitement liées, essentiellement pour lutter contre la disette et la peste. Les deux gouverneurs et le receveur de cette institution sont élus, entre Pâques et la Saint-Jean, pour trois ans, en même temps que les administrateurs de la Ville et par la même assemblée ; leurs mandats sont renouvelables. Les anciens administrateurs de la Table-Dieu sont assez souvent élus gouverneurs ou receveurs de la Ville, la gestion des affaires de la Table-Dieu semblant avoir bien préparé à celle de la commune. Celle-ci intervient dans les affaires de la Table-Dieu, donnant son avis puis son accord en cas de litige, et dans la gestion de son budget, lorsqu'il s'agit de placer l'argent provenant de dons ou de legs ou de vendre une partie de ses biens pour secourir les pauvres en grand nombre.

La Table-Dieu possède des biens, rentes, maisons, terres, qui lui permettent d'assurer les œuvres de piété et de charité qui sont sa raison d'être. Les comptes de cette institution qui sont parvenus jusqu'à nous, trop peu nombreux malheureusement, donnent cependant une idée de ses activités.

Des services religieux sont célébrés dans les églises et couvents de la ville pour les bienfaiteurs défunts, soit à leur demande, soit par décision de la Table Dieu elle-même. Des œuvres charitables sont aussi demandées par les bienfaiteurs : dons de pain ou d'argent à des pauvres qui assistent aux messes dites pour les défunts ; achat de drap pour vêtir quelques pauvres choisis par la Table-Dieu.

Des dons réguliers sont faits par cette dernière : aux prisonniers, vivres à Noël et pendant le carême, mais aussi distribution hebdomadaire de pain : aux pauvres, pain et souliers de Noël, harengs pour le carême : aux ordres mendiants, Cordeliers et Jacobins installés à Compiègne dès le XIII<sup>e</sup> siècle, blé et harengs pendant le carême : ceci au XV<sup>e</sup> siècle. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle les dons réguliers se font sous forme de sommes d'argent dont le décompte est mentionné mois par mois.

Des dons occasionnels sont faits par la Table-Dieu à des individus momentanément dans le besoin pour des causes bien précises : veuvage, maladie, mauvaises récoltes, famille trop nombreuse, procès à soutenir.

Enfin l'activité de la Table-Dieu s'exerce aussi dans le domaine de l'instruction : paiement d'une partie du loyer de la maison où se tient l'école, salaire d'un précepteur, et surtout en 1571 participation financière à la fondation du

Collège établi par la Ville.

En 1662 Louis XIV établit à Compiègne un Hôpital général regroupant les hôpitaux, maladreries et léproseries de la ville et du bailliage, sauf l'Hôtel-Dieu, sous l'autorité de la très ancienne Table-Dieu des pauvres. A partir de cette date elle cesse d'exister car elle perd ce qui faisait son originalité : secourir les pauvres là où ils se trouvaient, puisqu'elle se voit confier la charge de l'Hôpital général où devaient être entretenus, certes, mais enfermés et contraints au travail les pauvres de la ville.

Cette étude fouillée, s'appuyant sur les documents d'archives, suscita un grand nombre de questions parmi l'auditoire, M. Carolus-Barré en particulier félicita la conférencière de son travail, à propos duquel il dit : " on ne saurait mieux faire ".

Manuscrit déposé à la Bibliothèque municipale sous la cote V.d.C. 311.

17 octobre

M. L'abbé Roger PUISSANT

*Le témoignage d'un prisonnier de guerre :  
cinq ans de captivité en Allemagne, 1940-45.*

Après lecture du compte-rendu de la dernière séance, le Président Callais fait part aux sociétaires d'une certaine inquiétude au sujet des "avenues" et du sort des arbres menacés par un projet municipal ; il lit le texte de "vœu" adressé au maire à ce propos : « *La Société Historique réunie en assemblée ordinaire, le mercredi 17 octobre 1984, s'inquiète du projet concernant les "avenues", ce véritable prolongement de la forêt à l'intérieur de la cité royale et impériale, un des principaux attraits de Compiègne ; leur intérêt exceptionnel étant d'ailleurs reconnu par leur classement "Monuments Historiques".*

*Depuis les plantations de Louis XV, le renouvellement s'était fait par retouches successives ; le peuplement relativement homogène pour les essences mais hétérogène par les âges, restait d'une belle ordonnance malgré trop d'atteintes récentes.*

*La Société Historique prend acte que le projet municipal affirme l'intention de respecter le caractère forestier des avenues "classées", elle exprime le vœu qu'un traitement très progressif répare les plaies actuelles, mais évite de découronner notre cité pour plusieurs dizaines d'années, d'autant plus que la réussite d'une amputation massive est toujours aléatoire ; elle souhaite également que l'aménagement prévu ne risque pas de sacrifier le patrimoine commun et de diminuer l'emprise naturelle au profit d'aires bitumées de stationnement. Une réfection ultérieure de la voirie devrait donc conserver à ces avenues leur caractère de grandes allées forestières, ne pouvant être confondues ni avec un parc public ou une zone de jeux, ni avec une rue résidentielle.*

Le curé de Chevrières, l'abbé Puissant a subi une captivité extrêmement dure en Allemagne lors de la dernière guerre, d'abord en Prusse orientale, puis à une centaine de kilomètres à l'est de Bremerhaven.

Incorporé en 1936 à Metz, il est rappelé en 1938, et participe à la campagne de Lorraine. Revenu avec la 3<sup>e</sup> armée en Champagne, il est fait prisonnier au Bois des Grands Usages, à une dizaine de kilomètres au nord de Reims ; dépouillé et mis en joue, il est sauvé avec ses camarades par un officier SS ; en plusieurs étapes très dures il parvint à Aix-la-Chapelle, dans un camp regroupant 2000